

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 novembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 23 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/11/2024

Date de publication : 26/11/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte JUGUE-FOURNET

<< >>

AFFAIRE 2024.042 : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REDISTRIBUTION DES ESPACES DE LA MAIRIE

Afin de mieux répondre aux besoins actuels et pour disposer de nouveaux espaces plus fonctionnels, notamment à l'accueil, la Ville de Quévert a décidé d'engager les travaux nécessaires au réaménagement des espaces intérieurs de sa mairie.

La collectivité a souhaité repenser la fonctionnalité de ses locaux, au regard de l'évolution des usages et des situations de travail, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des agents.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux	467 757,00 €	DETR (30% des travaux)	140 327,10 €
Maîtrise d'œuvre	43 852,57 €	Fonds de concours Dinan Agglomération (attribué)	175 000,00 €
Bureau de contrôle technique	3 145,50 €	Autofinancement	201 373,97 €
Mission SPS	1 946,00		
TOTAL HT	516 701,07 €	TOTAL HT	516 701,07 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Par **16 POUR**

2 ABSTENTIONS (Dimitri GEA, Christophe LECLERC)

6 CONTRE (Jean-Luc Allory, Jean-Yves Anger, Anne Charré, Brigitte Jugue-Fournet, Sylvie Meunier, Antoine Deguen).

VALIDE le plan de financement et la demande de subvention pour les travaux de redistribution des de la mairie.

SOLLICITE une aide de l'Etat au titre de la DETR 2025 et déposer un dossier de demande de subvention.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUIVANTS

Le Maire,
Philippe LANDURÉ



Publié le 27 novembre 2024